

Communiqué du Comité de Soutien aux Petites Sœurs de Marie

5 juin 2019

DOULOUREUSE INJUSTICE DANS LE DIOCESE DE LAVAL

Mgr Scherrer voulait la tête de la Supérieure Générale, c'est toute une Congrégation qui est détruite ! Les Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur sont relevées de leurs vœux et renvoyées à l'état laïc, sans ménagement, par les autorités ecclésiastiques.

Cette décision injuste et violente cause de graves préjudices moraux et matériels aux Petites Sœurs de Marie qui ont donné leur vie au service de l'Eglise, dans une parfaite fidélité à leur vocation religieuse.

De légitimes actions en justice vont être engagées envers les responsables, quel que soit leur degré d'implication, pour obtenir réparation et faire connaître toute la vérité sur cette affaire.

C'est avec autoritarisme et dans un contexte de harcèlement moral, initié par l'évêque de Laval, Mgr Scherrer, que les autorités ecclésiastiques ont préféré le renvoi à l'état laïc des Petites Sœurs de Marie Mère du Rédempteur, en date du 23 mai 2019, plutôt que d'opter pour une solution d'apaisement, maintes fois proposée par les Petites Sœurs, mais jamais réellement envisagée par le Dicastère !

En effet, cette décision prise, sans écoute constructive ni respect du principe du contradictoire, par Mgr Carballo, secrétaire de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée, a été mise en œuvre par Sr Medevielle, Commissaire Apostolique, malgré les nombreux éléments en faveur des Petites Sœurs et malgré les multiples propositions de dialogue, tentées par ces dernières, pour sortir de ce conflit provoqué par les erreurs de jugement de Mgr Scherrer. A aucun moment, ces propositions de dialogue, n'ont pu trouver le moindre écho auprès du Dicastère, campé dans ce qui apparaît comme une posture d'intimidation envers les Petites Sœurs, en les appelant à l'obéissance et à revoir la façon de vivre leur charisme et en leur brandissant seulement le danger qu'elles courraient à se comporter ainsi, à savoir la perte de la communion à l'Eglise. C'est dans ce contexte, contraintes et forcées moralement, qu'elles se sont trouvées acculées au mois d'octobre dernier à demander, sous la pression subie et dans l'espoir de ne pas être considérées comme schismatiques, à être relevées de leurs vœux : c'est dire à quel sacrifice elles ont consenti pour préserver cette communion, ne cessant malgré tout, d'espérer une issue paisible, dans un dialogue toujours souhaité par elles.

Les personnes en charge de cette affaire, ainsi que toutes celles ayant apporté leur contribution, portent une très lourde responsabilité dans cette issue tragique et absurde pour les Petites Sœurs de Marie. Parmi ces personnes, nous déplorons la connivence de fait, des Frères de la Coterie avec Mgr Scherrer, dès l'origine de ce conflit.

Quant à nous, nous resterons fidèlement aux côtés des Petites Sœurs de Marie dans cette épreuve douloureuse, pour les aider à obtenir justice et réparation et pour les soutenir dans leur fidélité selon leur conscience au cœur du Charisme de Mère Marie de la Croix, leur fondatrice.

Nous invitons toutes celles et tous ceux qui partagent notre indignation et le même désir de venir en aide aux Petites Sœurs de Marie, à nous rejoindre.

Soyez-en toutes et tous vivement remerciés !

Le Comité de Soutien aux Petites Sœurs de Marie.

<https://www.soutienpsm.com>